

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le mercredi 1^{er} octobre 2025 à 20 h, à la salle communautaire située au 3, 9^e Avenue à Daveluyville.

SONT PRÉSENTS :

- M. Mathieu Allard, maire
- Mme Nadia Leclerc, conseillère no 1
- M. Sébastien Bilodeau, conseiller no 2
- Mme Valérie Loiselle, conseillère no 3
- M. Alain Raymond, conseiller no. 4
- Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no 5
- Mme Christine Gentes, conseillère no 6

La greffière, madame Élyse Maheu et la trésorière, madame Mylène Parent, assistent également à la séance.

Ouverture de
l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée. Le maire Mathieu Allard souhaite la bienvenue aux gens présents. Il désire également féliciter monsieur Donald Martel qui a été nommé nouveau ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en plus d'avoir la responsabilité de la région du Centre-du-Québec. Monsieur Allard en profite également pour remercier les maires de la MRC d'Arthabaska qui termineront leur mandat lors des prochaines semaines.

2025-10-172
Adoption de l'ordre
du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2025-10-173
Adoption du
procès-verbal de la
séance ordinaire
du 8 septembre
2025

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes* et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025.

Suivi des dossiers

Le maire présente les dossiers en cours.

PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS

2025-10-174
Agri-Ressources
Arthabaska-Érable
– Demande de
partenariat
financier

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de partenariat financier d'Agri-Ressources Arthabaska-Érable;

CONSIDÉRANT QUE la mission de l'organisme est de prévenir la détresse en milieu agricole et que la Ville de Daveluyville est sensible à cette cause;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville compte sur son territoire un vaste secteur dédié à l'agriculture;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité de contribuer au montant de 100\$ à la cause d'Agri-Ressources Arthabaska-Érable et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

Invitation à une
collaboration pour
une activité
d'Halloween
intermunicipale

Le conseil prend acte sans donner suite.

2025-10-175

Moisson
Mauricie/Centre-
du-Québec –
Demande de
soutien financier

CONSIDÉRANT la réception d'une correspondance de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec demandant une contribution monétaire au montant suggéré de 720 \$, basée sur le nombre d'aide alimentaire auxquelles l'organisme répond chaque année;

CONSIDÉRANT QUE Moisson Mauricie/Centre-du-Québec est présent dans notre communauté pour soutenir l'aide alimentaire offerte aux résidents de Daveluyville;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité de soutenir l'organisme Moisson Mauricie/Centre-du-Québec pour un montant de 720,00 \$ pour l'année 2026 et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

2025-10-176

Guignolée
annuelle Partage
alimentaire –
Demande d'arrêts

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Partage Alimentaire Daveluyville de mettre des arrêts dans les rues de Daveluyville de 6 h 30 à 8 h 30 et de 10 h 30 à 13 h, le 4 décembre prochain, dans le cadre de la Guignolée et que le ministère des Transports émette un certificat d'autorisation.

Campagne du
coquelicot –
Légion Royale
Canadienne

Réception d'une correspondance de la Légion Royale Canadienne demandant une contribution monétaire de 125 \$ dans le cadre du Jour du Coquelicot qui se tiendra le 8 novembre 2025. Le conseil prend acte sans donner suite. Le conseil invite cependant les gens à donner généreusement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

2025-10-177

Liste des comptes
à payer –
Résolution

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 1^{er} octobre 2025 de la Ville de Daveluyville totalisant **884 856,70 \$**;

CONSIDÉRANT QUE madame Mylène Parent, trésorière, confirme que la Ville de Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité d'approuver ladite liste des comptes au 1^{er} octobre 2025 de la Ville de Daveluyville totalisant 884 856,70 \$.

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

Dépôt de la lettre de démission de la directrice générale, trésorière adjointe et assistante greffière de la Ville de Daveluyville

Le maire, monsieur Mathieu Allard, dépose la lettre de démission de madame Tammy Voyer, directrice générale, trésorière adjointe et assistante greffière. La démission de madame Voyer prendra effet le 2 octobre 2025. Elle demeurera toutefois à l'emploi de la Ville de Daveluyville pour une période indéterminée afin d'assurer une transition adéquate. Monsieur Allard remercie madame Voyer pour son excellent travail pour la Ville de Daveluyville.

2025-10-178
Embauche –
Directrice
générale

RÉSOLUTION
Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité :
- **DE** procéder à la nomination de madame Mylène Parent au poste de directrice générale de la Ville de Daveluyville à compter du 2 octobre 2025 aux conditions stipulées dans le contrat de travail;
- **QUE** madame Parent conserve son titre d'assistante greffière;
- **QUE** le titre de trésorière de madame Parent soit modifié le 20 octobre 2025 pour le titre de trésorière-adjointe;
- **QUE** le maire est autorisé à signer le contrat de travail de madame Parent pour et au nom de la Ville.

2025-10-179
Résolution de
concordance
relativement à un
emprunt par billets
au montant de
95 200 \$ qui doit
être réalisé le
2 octobre 2025

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement d'emprunt R-2025-147 pour lequel l'échéance est prévue le 2 octobre 2030, le conseil entend refinancer le solde, de gré à gré, avec la Caisse Desjardins des Bois-Francs et demande que l'émission soit effectuée au 2 octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite emprunter par billet un montant total de 95 200 \$ auprès de la Caisse Desjardins des Bois-Francs.

Règlement d'emprunt n°	Pour un montant de \$
R-2025-147	95 200 \$

RÉSOLUTION
Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 95 200 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro R-2025-147 soit réalisé au taux annuel de 4.84 %;

QUE le billet soit émis et daté du 2 octobre 2025;

QUE les intérêts sur le billet soient payables semi-annuellement les 2e jour des mois de d'avril et octobre à compter du 2 avril 2026;

QUE le billet, quant au capital, soit remboursé comme suit :

2026-10-02	19 040 \$
2027-10-02	19 040 \$
2028-10-02	19 040 \$
2029-10-02	19 040 \$
2030-10-02	19 040 \$

QUE le billet soit signé par monsieur Mathieu Allard, maire et madame Mylène Parent, directrice générale.

2025-10-180
Crédit PG
Solutions

CONSIDÉRANT la résolution 2025-05-97 dans laquelle la Ville de Daveluyville demande a PG Solutions un remboursement de 4 311,56 \$ pour la plateforme Aurora dont la Ville n'est pas satisfaite;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

CONSIDÉRANT la proposition de PG Solutions datée du 19 juin 2025 offrant un crédit au montant de 4 311,56 \$ à la Ville de Daveluyville;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité d'accepter le crédit de 4 311,56 \$ de PG Solutions à la Ville de Daveluyville.

2025-10-181

Résolution en vue de la signature d'une entente avec la FQM afin d'intégrer le service hors-mutuelle

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la Loi 27, visant à moderniser le régime de santé et sécurité du travail;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Daveluyville de renforcer ses actions en matière de santé et sécurité au travail;

CONSIDÉRANT l'offre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) d'intégrer le service hors-mutuelle de prévention afin de bénéficier de services spécialisés de ressources pour améliorer la prévention des risques professionnels;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loisel**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **QUE** la Ville de Daveluyville accepte d'intégrer le service hors-mutuelle proposé par la Fédération Québécoise des Municipalités;
- 2- **QUE** le maire, la directrice générale et la greffière soient autorisés à signer l'entente et tout autre document relatif à ce service;
- 3- **QUE** la Fédération Québécoise des Municipalités soit autorisée à représenter la Ville de Daveluyville auprès de la CNESST, avec plein pouvoirs de contestation, de représentation de substitution, pour agir en son nom lors d'une demande de révision présentée au nom de la Ville ou à la suite d'une demande de révision présentée par un de ses employés.

2025-10-182

Mandat à Rhesus pour la migration de VMware vers Hyper-V

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville utilise actuellement une infrastructure virtuelle basée sur VMware;

CONSIDÉRANT QU'en raison de l'augmentation significative des coûts liés au renouvellement des licences, cette solution n'est plus adaptée aux besoins opérationnelles et budgétaires de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'une migration vers Hyper-V permet une infrastructure performante tout en optimisant les coûts;

CONSIDÉRANT la proposition #026220 V1 de Rhesus au montant de 5 954,37 \$ taxes incluses, afin de procéder à la migration;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité de procéder à la migration de VMware vers Hyper-V et que le contrat de migration soit octroyé à Rhesus au montant de 5 954,37 \$ taxes incluses. La trésorière est autorisée à émettre le déboursé en conséquence.

2025-10-183

Proclamation de la Semaine nationale des personnes proches aidantes

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale des personnes proches aidantes se déroule du 2 au 8 novembre 2025 sous le thème Apprenons à voir l'invisible;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne nationale est l'occasion de souligner l'apport essentiel des personnes proches aidantes à la société

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

québécoise, d'abord sur le plan humain, mais également sur le plan économique et sur le plan de la santé publique;

CONSIDÉRANT QU'au Québec, plus de 1,5 million de personnes assurent volontairement des soins, des services ou de l'accompagnement, sans rémunération à une personne de leur entourage ayant une ou des incapacités temporaires ou permanentes et avec laquelle elles ont un lien affectif;

CONSIDÉRANT QUE les personnes proches aidantes contribuent par leur action au bien-être de leurs collectivités et au développement de communautés plus inclusives;

CONSIDÉRANT QUE le soutien des personnes proches aidantes est une responsabilité individuelle et collective, et que, par conséquent, elle doit être partagée par tous les acteurs et actrices de la société;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités forment des milieux de vie à échelle humaine dont l'aménagement facilite le maintien de services de proximité, de même que la santé et l'épanouissement des personnes;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités des MRC d'Arthabaska et de L'Érable, comme ailleurs dans la province, soutiennent cette campagne;

RÉSOLUTION

Sur proposition du maire, **monsieur Mathieu Allard**, il est résolu à l'unanimité de proclamer la Semaine nationale des personnes proches aidantes et d'inviter les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations, les entreprises et les institutions de notre territoire à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la proche aide sous le thème Apprenons à voir l'invisible.

2025-10-184
Appui à la Grande
semaine des tout-
petits

CONSIDÉRANT QUE la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE tous les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine se tient sous le thème « **10 ans d'ascension et encore tant à gravir!** Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet »;

CONSIDÉRANT QUE la Grande semaine des tout-petits vise notamment à :

- 1- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- 2- Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- 3- Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- 4- Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- 5- Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont une incidence directe sur les enfants de tout âge;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

CONSIDÉRANT QUE les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes de la communauté venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT QUE les villes ont le pouvoir d’agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptés;

RÉSOLUTION

Sur proposition du maire, **monsieur Mathieu Allard**, il est résolu à l’unanimité de proclamer la semaine du 17 au 23 novembre 2025 la 10^e édition de la Grande semaine des tout-petits, qui se déroule cette année sous le thème « **10 ans d’ascension et encore tant à gravir!** Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d’atteindre son sommet »

HYGIÈNE DU MILIEU

Dépôt du rapport annuel 2024 sur la gestion de l’eau potable

La greffière dépose le rapport annuel 2024 sur la gestion de l’eau potable, lequel a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) en date du 23 septembre 2025. Ce rapport s’inscrit dans la Stratégie québécoise d’économie d’eau potable et vise notamment à réduire la consommation moyenne résidentielle ainsi que les fuites dans le réseau de distribution.

L’indice des fuites dans les infrastructures de la Ville est de 0,5, alors que l’objectif fixé par le MAMH est de maintenir cet indice à un niveau inférieur à 2,0.

Programme pour l’élaboration des plans de protection des sources d’eau potable (PEPPSEP)
– Dépôt d’une demande individuelle

Ce point est annulé.

2025-10-185
Élaboration et mise en œuvre d’un plan de gestion des actifs en eau

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville reconnaît l’importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d’actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d’offrir des services durables et de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Ville et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu ;

CONSIDÉRANT QUE Ville a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et qu’elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs ;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

CONSIDÉRANT QUE le PGA maximise l'efficacité des ressources humaine et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales ;

RÉSOLUTION

- Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité :
- 1- **QUE** la municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;
 - 2- **QUE** la municipalité s'engage à transmettre, au Ministère au plus tard le 31 décembre 2026 le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier ;
 - 3- **QUE** le Conseil municipal approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

2025-10-186
FQM – Offre de service pour la réalisation du plan de gestion des actifs en eau

CONSIDÉRANT l'engagement de la Ville à élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des actifs en eau (PGA-eau);

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre un service d'accompagnement pour la réalisation d'un tel plan;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs de la FQM, pour l'année 2025, sont estimés entre 4 500 \$ et 6 000 \$, facturés selon le temps réel travaillé, et basés sur les tarifs subventionnés suivants :

Ingénieur patron (sénior principal) : 28,04 \$/h
Ingénieur sénior : 24,48 \$/h
Ingénieur intermédiaire et junior : 21,85 \$/h
Personnel de soutien (secrétariat) : 9,87 \$/h

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité de mandater la FQM pour l'élaboration du plan de gestion des actifs en eau selon les tarifs détaillés dans le document « Définition de services professionnels – Ingénierie Élaboration de plan de gestion des actifs en eau » daté du 24 septembre 2025 et décrit au préambule.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Liste des permis

La greffière dépose la liste des permis délivrés et le maire en fait un bref résumé. Pour le mois de septembre 2025, **9 permis** ont été délivrés, totalisant **213 700 \$**.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

2025-10-187

Demande de
nettoyage du
cours d'eau
Alphonse-
Boissonneault

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement numéro 239 régissant les matières à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Arthabaska lors de sa séance régulière du 18 mars 2009, lequel règlement est entré en vigueur le 8 juillet 2009;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien du cours d'eau Alphonse-Boissonneault est recommandé par le directeur des travaux publics, monsieur Éric Bergeron;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **QUE** la Ville de Daveluyville recommande les travaux d'entretien requis du cours d'eau Alphonse-Boissonneault;
- 2- **QUE** la totalité des coûts encourus pour les travaux sur le cours d'eau Alphonse-Boissonneault soit assumée par les fonds généraux;
- 3- **D'autoriser** la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

2025-10-188

VIA Rail Canada –
Demande d'un
point
d'embarquement
à Daveluyville

CONSIDÉRANT la volonté régionale d'offrir des modes de transport alternatifs aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le train passe déjà sur le territoire de la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT QUE les technologies actuelles facilitent l'accès aux billets de train et réduisent considérablement les besoins en main-d'œuvre pour l'installation d'un quai d'embarquement;

CONSIDÉRANT QUE les MRC environnantes disposent de services de transport collectif pouvant assurer la liaison entre les villes-centres et un point d'embarquement à Daveluyville, en fonction des heures de passage du train;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative représenterait une opportunité pour Via Rail d'optimiser son offre de service et d'accroître son achalandage;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville croit fermement à l'importance du transport collectif comme moyen de favoriser la mobilité durable, de réduire l'empreinte environnementale et d'offrir à ses citoyens des options de déplacement accessibles, efficaces et sécuritaires;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Daveluyville d'acquérir un terrain en bordure du chemin de fer afin d'y aménager un stationnement public;

CONSIDÉRANT les nombreux appuis de différents acteurs de la région;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité Que le conseil municipal de la Ville de Daveluyville adresse une demande officielle à Via Rail Canada afin qu'un point d'embarquement pour train passager soit implanté à Daveluyville.

POLITIQUES SOCIALES

AFFAIRES NOUVELLES

2025-10-189

Embauche de la
trésorière

CONSIDÉRANT la nomination de madame Mylène Parent au poste de directrice générale;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

CONSIDÉRANT QUE madame Parent agissait à titre de trésorière de la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'embauche d'une nouvelle ressource au poste de trésorière;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à la parution d'une offre d'emploi pour ce poste;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'embauche a été réalisé par la direction générale et le conseil;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loïselle**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **DE** procéder à l'embauche de madame Mélanie Blondeau au poste de trésorière de la Ville de Daveluyville en date du 20 octobre 2025;
- 2- **QUE** la directrice générale soit autorisée à signer le contrat de travail avec madame Blondeau;
- 3- **D'ajouter** madame Mélanie Blondeau à titre de signataire auprès de la Caisse Desjardins dès sa date d'embauche.

2025-10-190

Précisions
signataire à la
Caisse Desjardins

CONSIDÉRANT la démission de madame Tammy Voyer au poste de directrice générale en date du 2 octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE madame Voyer reste à l'emploi de la Ville afin d'effectuer une transition harmonieuse;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité que madame Tammy Voyer conserve son titre de signataire auprès de la Caisse Desjardins jusqu'à l'entrée en poste de la nouvelle trésorière, soit le 20 octobre 2025.

2025-10-191

Embauche d'un
employé au
déneigement
2025-2026

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager un employé temporaire pour le déneigement pour la saison 2025-2026;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le directeur des travaux publics;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité d'engager monsieur André Ballabey à titre d'employé temporaire, département des travaux publics, pour la période hivernale 2025-2026, selon les termes et conditions déterminés et acceptés par le conseil municipal et d'autoriser la directrice générale et le directeur des travaux publics, à signer le contrat de travail.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les gens présents ont posé des questions sur divers sujets, questions auxquelles le maire a répondu.

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-10-192

Levée de
l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de monsieur Alain Raymond, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 20 h 29.

Mathieu Allard, maire

Elyse Maheu, greffière

Version non-officielle